

Comité Directeur

Réunion du 12 octobre 2022

Président : Pascal TRANQUILLE

Présents : Didier BARDET, Alain CRESSON, Jean François DEBAUVAIS, Antonio DOS SANTOS, Didier DUTILLEUX, Jean Christophe FAVEREAUX, Philippe FOURE, Roland GRAIN, Aurélien HAMEL, Pierre LAVALARD, Alain LECLERCQ, Joël LEVECQUE, Mickaël SELLIER, Mélanie SCHMIDT, Sylvie SILVESTRE.

Assiste : Wilfried LECLERCQ (Directeur).

Excusés : Emmanuel BOISSIER (CTD PPF en mission), Clothilde BRASSART, Clément CAILLY, Nicolas CAUVIN, François CLERCQ, Guillaume COMBES, Emmanuel FIRMIN, Cyril PAGE, Régis PATTE.

Avant de débiter, le Président souhaite que chacun se présente en raison de l'arrivée de nouvelles têtes au sein du Comité.

- Mélanie SCHMIDT, Secrétaire de l'ES LE TITRE, Ponthieu (cooptée)
- Aurélien HAMEL, Président US MARCELCAVE, Santerre (coopté)
- Mickaël SELLIER, TEMPLIERS OISEMONT, Vimeu (coopté)
- Joël LEVECQUE, Trésorier AS GAMACHES, Vimeu (coopté)
- Jean François DEBEAUVAS, CAFC PERONNE, Santerre (élu)

Carnet

Le Président, au nom des membres du CD réitère ses sincères condoléances aux familles endeuillées et cite :

- Monsieur Eric LEPRETRE, pour le décès de son épouse.
- Monsieur José HERBET, pour le décès de son épouse.

Il continue en transmettant ses vœux de prompt rétablissement à Jean Louis CHERIFI, actuellement souffrant et hospitalisé.

Il termine en félicitant Aurélien HAMEL et son épouse, pour l'arrivée de Yanis.

Retour sur le bureau du 05/10/22

Chaque membre a reçu le PV de la réunion du Bureau du Comité Directeur du 5 octobre 2022, Pascal fait un bref retour sur les différents points abordés.

- Régis PATTE a fait remonter son questionnement concernant le Schéma Régional du FAFA, notamment sur les pare-ballons lors du Conseil de Ligue de ce 08/10/22. Il en ressort qu'il

peut y avoir des études au cas pas cas. Le Schéma Régional trace une ligne de conduite à suivre, mais n'est pas figé selon les besoins qui peuvent différer selon les secteurs carencés.

- Un rappel est fait sur les clubs en infraction au Statut des Educateurs. L'AMIENS RIF s'est manifesté et à réaliser une déclaration d'éducateur diplômé pour son équipe 1. Un club reste encore en infraction tandis qu'un autre est en cours de régularisation.
- Les craintes de Philippe FOURE étaient avérées puisque l'AS VALINES n'a disputé aucune rencontre et est à ce jour forfait général, ce qui est dommageable pour les autres clubs.
- Demande de l'US ROYE NOYON pour que son équipe U13 Féminines participe aux compétitions de l'Oise. Philippe FOURE précise que nous avons 3 équipes engagées dans cette catégorie et jouent contre les garçons, mais aucune équipe de l'US ROYE NOYON n'est engagée.

Il y a également des équipes en U13 F à 5 au sein du DSF avec 6 équipes engagées, mais aucun engagement non plus de l'US ROYE NOYON. Seules 5 licences sont validées pour le moment, et deux en attente, ce qui ne permet pas pour le moment d'évoluer vers une pratique à 8 mais plus à 5 comme cela est proposé par le DSF.

Il est décidé d'attendre que le club s'engage au sein du District et soit en mesure de pratiquer selon son nombre de licenciées afin de pouvoir statuer.

- Explication de la formule de désignation des délégués à partir de cette saison. L'idée est de pouvoir désigner des délégués à la demande mais aussi parfois quand il n'y pas la possibilité de de mettre d'arbitre officiel comme sollicité par les clubs. Et ce jusqu'à la D6 Seniors selon les motivations avancées. Chaque membre doit être attentif aux différentes rencontres sur son secteur afin d'alerter la commission des délégués en cas de nécessité selon les antécédents des clubs.

Pour les clubs, a demande doit être motivée et réalisée suffisamment tôt, avec l'adresse mail officielle du club ou référencée, avec les coordonnées du demandeur.

Lorsque la désignation émane du DSF, les frais sont à la charge du District, si demande des clubs, alors la charge reviendra au club demandeur.

Cependant, il est regrettable d'avoir aujourd'hui des sollicitations pour des rencontres en U13 !!! Le district a entendu la demande, cependant la commission de discipline sera intransigeante en cas de dérapage à ce niveau, aussi bien pour les joueurs mais également à l'encontre des encadrants et du club.

- Pascal expose ensuite la problématique actuelle liée à la « pénurie » d'essence.

Il précise qu'il rencontre le Président de la LFHF ce 13/10/22, et qu'à ce titre il souhaite que les membres se positionne sur la décision à prendre dès ce soir. Ce qui permettra, s'il n'y a pas d'amélioration prévue d'acter ce vote.

- ✓ Pour un report général : 8
- ✓ Contre le report général : 5
- ✓ Abstention : 2

Il n'y a pas de différenciation jeunes et seniors car le souci de carburant sera le même, et la décision globale.

- Alain CRESSON avait sollicité le bureau concernant une demande de dérogation à l'article 12 du Règlement des Championnats seniors.

Il s'avère que la Commission Juridique souhaite reprendre le calendrier des années précédentes pour cette demande, à savoir le 31 octobre. L'objectif n'étant pas de pénaliser mais plutôt d'accompagner les clubs. Cette proposition est avancée en ce sens

Validation unanime de l'ensemble des membres du Comité Directeur.

- Alain a également émis le souhait de la création d'une coupe des équipes réserves pour les seniors de la D1 à la D4.
Sans objection de la part du bureau, le projet sera transmis à la Commission des coupes de la Somme Seniors pour élaboration du règlement.
- **Courrier de l'OL LE HAMEL** : Sollicitation de remise de peine pour un joueur suspendu.
Le bureau a déploré que le club n'ait pas usé des voies de recours prévues. Au vu de l'ambiance actuelle sur et autour des terrains, les membres du bureau se sont prononcés de façon défavorable et il est donc demandé aux membres du Comité Directeur de prendre parti afin de statuer sur cette demande.
La demande de remise de peine est rejetée à l'unanimité des membres présents.

Affaires courantes

- Pascal explique avoir réalisé, avec Didier BARDET et Pierre LAVALARD, et Wilfried, des entretiens informels avec les salariés du DSF présents ce 07/10/22. Il reste encore à voir deux personnes qui étaient absentes ce jour.
- Il expose également la décision de reporter la remise officielle des Labels initialement prévue le 19/10/22 sur les installations de l'AS QUERRIEU PONT NOYELLES. Les raisons sont diverses, mais la principale restant le problème de carburant pour des clubs de l'ensemble du département qui doivent se déplacer avec 4 à 6 équipes....
- Pascal donne ensuite la parole à Didier BARDET pour qu'il fasse un retour sur la réunion de ce 10/10/22 avec les représentants de club de D1 et D2 Seniors, des arbitres, de l'UNAF et du Bureau du CD.

Didier expose donc les différents points abordés dont le système de péréquation dans une premier temps :

- Pour les clubs évoluant en seniors de la D1 à la D3, et le futsal
- En application dès 2023
- Avec un versement aux arbitres tous les 15 jours

Pascal explique ensuite les informations recueillies auprès du DOF qui applique déjà ce système

- Cela implique la mise en place d'un prélèvement mensuel sur les comptes bancaires des clubs
 - Ce qui induit une prise de contact avec le CRCA afin de limiter les frais afférents aux prélèvements ainsi qu'aux virements

- Mais également un versement mensuel car impossible par quinzaine que ce soit matériellement mais également financièrement que ce soit pour le DSF mais aussi pour les clubs qui devront sans cesse vérifier l’approvisionnement de leur compte.

Il a ensuite été question des frais d’indemnité d’équipement et du barème des zones. Il est d’ailleurs annoncé qu’on parlera maintenant d’« Indemnité de match ».

Plusieurs scénarios proposés par Jean Christophe sont rappelés, pour finalement, avec l’aval de l’ensemble des participants, arriver à la proposition suivante retenue :

- Indemnité de match de 30€, avec ensuite un remboursement à hauteur de 0,41€ du km. Sachant qu’il y aura cependant un seuil de 50€ par arbitre par match. Sachant que pour le futsal, cela restera une indemnité de 50€ par arbitre. Système souhaité pour la reprise en 2023.

Cela représentera un coût allant de 130€ à 200€ annuellement pour les clubs de la D3 à la D1.

Pascal reprend la parole, avant le vote, afin d’expliquer que le barème de 0,41€ du kilomètre sera de fait le tarif qui sera appliqué par le DSF pour l’ensemble des membres de commission et intervenants par la suite, afin d’avoir une logique de gestion collective des frais kilométriques. Bien sûr, avec également une application pour 2023, le temps de paramétrer les logiciels et de s’étalonner.

Pierre LAVALARD, Trésorier du DSF, précise que le coût lié à l’augmentation des frais kilométriques de 0,38€ à 0,41€ n’impactera pas les finances du DSF de façon significative (environ 3.000€ sur une saison).

Ces propositions sont soumises ensuite au vote des membres du CD. Il en ressort un choix unanime de la part des membres pour valider le travail issu de la réunion de ce 10/10/22 que ce soit pour le seuil de l’indemnité de match relevé à 30€, les frais kilométriques à hauteur de 0,41€ ainsi que le système de péréquation.

Formation

La parole est ensuite donnée à Alain CRESSON pour exposer son travail pour redynamiser les formations en direction des dirigeants et des clubs.

Alain diffuse donc un diaporama en expliquant point par point son analyse et les orientations qu’il propose.

La Schéma de formation suit actuellement les directives de la Commission Régionale, qui elle-même dépend de l’IR2F, dans le cadre des Conventions d’objectifs entre la FFF et la LFHF, puis de la LFHF avec le District.

Les 16 modules de formation du PFFD (Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants) sont donc transmis de façon descendante sans possibilité actuellement d’en modifier le contenu. En 2021/2022 seul 186 dirigeants ont été formés dans le cadre de ce schéma dans les Haut de France, ce qui est extrêmement faible. Il y a donc une réelle nécessité de revisiter ce qui est proposé.

Le format, le contenu, l’animation, la proximité, les thèmes, et le temps sont autant de raisons qui ont été évoquées en Commission Régionale.

Alain propose donc de s’appuyer sur la connaissance de nos clubs et leurs besoins, plutôt que d’imposer et d’attendre qu’ils se manifestent. D’où l’intérêt des secteurs et leur proximité avec les clubs, afin de répondre à leurs attentes plutôt que d’imposer sans résultat.

Les dirigeants sont très sollicités, et la durée, ainsi que les dates choisies sont donc des facteurs importants à prendre en compte et des ateliers de 2 à 3 heures sur des périodes creuses peuvent être un bon compromis pour toucher un maximum de personne.

Si la formation au rôle, responsabilité et fonction du Président, du Trésorier et du Secrétaire sont une évidence, la maîtrise des outils actuels et de la réglementation paraît également importante.

En développant, on pourrait cibler la gestion de la FMI, la connaissance des règlements (réserves, appels, discipline), l'éventail du PEF, les aides financières, qui sont souvent les notions faisant défaut à nos clubs actuellement. Maintenant, il faut rattacher ces éléments en fonction du Schéma régional et des modules dispensés à cet effet.

Pour terminer, l'orientation prônée serait de se déplacer à la demande des clubs chez eux (club house, salle municipale ou de réunion), avec un regroupement de 3 à 4 clubs minimum, et de travailler selon leurs besoins/attentes, sur des formats de 2 à 3 h en soirée, matinée, après-midi, et/ou en période creuse.

Il est donc proposé de réaliser un essai pour décembre avec des thèmes comme la FMI, la Discipline, les formalités administratives (réserves, appels etc...), le PEF et sa transversalité.

Alain explique qu'il va prendre contact avec le club de l'AS LONG qui a sollicité le DSF pour une action d'information de la gestion FMI pour ses différents dirigeants. Il proposera ses services et l'idée de solliciter 1 à 3 autres clubs qui viendraient profiter de cet échange pour ensuite connaître le ressenti des participants.

Pascal remercie Alain pour ce travail de fond afin de comprendre le bilan assez terne de la saison passée et adhère aux idées avancées.

Mélanie SCHMIDT (Ponthieu), Aurélien HAMEL (Santerre), Didier DUTILLEUX (Amiénois), formateurs de professions propose leur aide à Alain ainsi que Pierre LAVALARD pour la partie finance et comptabilité si besoin.

Tour de table

Pascal TRANQUILLE :

Pascal informe les membres qu'il est en contact avec le proviseur du Lycée d'Abbeville pour la création d'une Section Sportive football. Il souhaite ainsi proposer une suite logique aux élèves des Sections Sportives de Gamaches et d'Abbeville dans leur cursus scolaire et footballistique.

Actuellement, cela fait défaut dans ce secteur.

Il fait également Part de la réception de rapports du RC SALOUEL SALEUX concernant des faits d'indiscipline et d'éthique en Foot Animation et en U13. Il demande à tous d'être vigilant et attentif car les problèmes de ce genre deviennent récurrents en Foot Animation et c'est inadmissible. Il souhaite une tolérance zéro à ce sujet et rappelle que le résultat n'est qu'anecdotique dans ces catégories, et que les parents sont malheureusement bien souvent les déclencheurs de climat délétère autour des terrains des petits.

Il termine en rappelant qu'il sera absent à partir du 08/11/22 pendant au moins 5 jours suite à son hospitalisation. Et qu'il sera disponible en visio si nécessaire puis en présentiel début janvier.

Alain LECLERCQ, FAFA :

Il informe les membres du nouveau dispositif de financement de bornes électriques par le biais du FAFA. Soit jusqu'à 8.000€ d'aide, à hauteur de 50% maximum du coût total du projet, pour deux bornes, avec deux branchements (soit pour 4 véhicules en simultané). Il faut simplement que l'installation sportive se situe à proximité des bornes (200 à 300m). A l'heure actuelle, cette information lui paraît importante et il souhaitait en faire part aux collègues présents.

Mélanie SCHMIDT :

Elle est ravie de la participation et des échanges de ce premier Comité, et confirme qu'elle est disponible pour apporter son expérience professionnelle à Allain pour la Commission Formation du DSF.

Aurélien HAMEL :

Également ravi, il se dit rassuré sur le fond de cette réunion qui est effectivement dans la recherche d'aide au fonctionnement des clubs et d'amélioration à cet effet. Le travail est axé en direction des clubs uniquement, contrairement à ce que disent les mauvaises langues autour des terrains...

Mickaël SELLIER :

Comme Aurélien, il est content de pouvoir faire partie du Comité et ainsi connaître le fonctionnement de l'intérieur. Il est à disposition des membres pour faire avancer le District et ses clubs.

Joël LEVECQUE :

Il remercie les membres pour l'accueil reçu, l'ambiance est bonne et sereine.
Il a transmis à Pascal ses propositions pour l'intégration de commissions.
Pascal en profite pour rappeler aux nouveaux qu'ils ont reçu la composition des différentes commissions du DSF et qu'il attend leurs sollicitations pour intégrer celles-ci au plus vite.

Un prochain envoi précisera à tous les postes vacants au sein des commissions régionales

La Secrétaire Générale : Sylvie SILVESTRE

Le Président : Pascal TRANQUILLE